



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité et gaz

Question au Gouvernement n° 3100

Texte de la question

PRIX DU GAZ

M. le président. La parole est à M. Alain Néri, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Alain Néri. Monsieur le Premier ministre, au cours des dernières semaines, nos concitoyens n'ont cessé de vous alerter, et de nous alerter, sur la hausse insupportable du coût de la vie et l'envol des prix alimentaires : hausse de 5 à 7 % du prix du pain, de 4 à 8 % du beurre, de 5 à 10 % des pâtes. Et vous faites semblant de vous étonner que le moral des ménages soit en berne !

Le candidat Sarkozy était présenté comme le candidat de l'augmentation du pouvoir d'achat. Il a menti : il est aujourd'hui le président de l'effondrement du pouvoir d'achat. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Vous avez courageusement attendu le lendemain des élections cantonales pour imposer aux Français une nouvelle hausse des tarifs de l'électricité et du gaz. Pourtant, lors de la privatisation de Gaz de France, vous vous étiez engagé à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation. Vous avez menti. L'électricité augmentera le 1er juillet. Quant au gaz, il augmentera de 5 % le 1er avril, ce qui fait une augmentation de 20 % en un an et un bond de la facture de gaz de 50 % en cinq ans. Triste record !

M. André Chassaigne. Ce sont des voleurs !

M. Alain Néri. Face à cette situation, plus de paroles, passez aux actes !

Les tarifs du gaz et de l'électricité sont réglementés ; il est donc de votre responsabilité de refuser ces nouvelles augmentations et de décréter le gel des prix du gaz et de l'électricité.

Dans le même temps, le prix des carburants s'envole à la pompe, et Mme Lagarde nous propose allégrement de préférer le vélo à la voiture ! C'est scandaleux, c'est une véritable provocation.

Face à l'explosion du prix de l'énergie, l'État dispose d'un arsenal juridique pour encadrer efficacement les prix. Le code du commerce vous permet de déroger au principe de libre concurrence des prix pour une durée de six mois. Soyez actif et réactif : je vous propose donc de bloquer le prix de l'essence.

Alors, monsieur le Premier ministre, aurez-vous le courage et la clairvoyance d'appliquer immédiatement mes deux propositions : gel du prix du gaz et de l'électricité, blocage du prix de l'essence ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur Néri, nous avons un devoir de vérité à l'égard des Français, et vous venez précisément d'y manquer.

Tout d'abord, le décret que vous venez d'évoquer concernant le prix du carburant ne pourrait être utilisé qu'en cas de problème lourd d'approvisionnement. Nous ne sommes pas dans cette situation ; donc, pas de démagogie, s'il vous plaît !

Pour ce qui concerne les tarifs réglementés, cessez de faire croire que tarif réglementé égale augmentation zéro. En 2000, les tarifs réglementés de l'énergie avaient augmenté de 20 %, puis de 10 % en 2001. Et c'était sous le Gouvernement Jospin, nous nous en souvenons vous comme moi. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* C'est bien ce que je viens de dire ! Donc pas de démagogie, s'il vous plaît !

En matière d'énergie, il faudra à un moment que vous disiez la vérité aux Français. Martine Aubry, votre

première secrétaire, a proposé lundi d'aller vers la sortie du nucléaire. Je vous demande clairement de dire aux Français par quoi vous remplacerez cette énergie.
Par l'éolien ? Nous l'avons multiplié par cinq depuis 2007, et son prix est deux fois supérieur à celui du nucléaire !
Par le photovoltaïque ? Nous en avons multiplié la production par cinquante, et le prix est dix fois supérieur à celui du nucléaire !
M. Alain Néri. Ce n'est pas la question !
M. Éric Besson, *ministre*. Par le pétrole ? Nous venons de parler de la hausse du prix du baril de pétrole ! Alors il faut dire la vérité : si vous proposez la sortie du nucléaire, dites comment vous allez remplacer une électricité qui est 40 % moins chère en France que dans le reste des pays européens. Je vous le dis à regret, monsieur Néri : votre vraie grande énergie renouvelable gratuite, c'est la démagogie ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3100

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 mars 2011